

CHAMPIONNAT DES JEUNES ECARTEURS ET SAUTEURS

Règlement

Article 1 : Le Championnat des Jeunes Ecarteurs et Sauteurs 2017 sera organisé par le Comité Régional Landes Béarn sous le couvert de la F.F.C.L. le dimanche 17 septembre 2017 à 16h00 à GAMARDE.

Article 2 : Pourront participer au Championnat, les écarteurs et sauteurs proposés par leur ganadero ou l'école taurine et désignés par la commission sportive à l'issue d'une sélection. Pour cela, il faut :

Pour les écarteurs :

1. Etre né après le 1er Janvier 1993 (moins de 25 ans)
2. Ne pas avoir écarté plus de 5 fois en course de compétition ou hors compétition au cours de la saison
3. Ne pas avoir participé plus de 2 fois à l'éliminatoire et/ ou au Championnat des Jeunes
4. Avoir effectué un maximum de 3 saisons comme écarteur : 2 années à l'Ecole taurine + 1 année en seconde ou 3 années en seconde

Pour les sauteurs :

1. Etre né après le 1er janvier 1993 (moins de 25 ans)
2. Ne pas avoir sauté plus de 5 fois en course de compétition ou hors compétition au cours de la saison
3. Ne pas avoir participé plus de 2 fois à l'éliminatoire et/ ou au Championnat des Jeunes
4. Avoir effectué un maximum de 3 saisons comme sauteur : 2 années à l'Ecole taurine + 1 année en seconde ou 3 années en seconde

Article 3 : 12 écarteurs et 2 sauteurs participeront au Championnat (arrêt des inscriptions le lundi 31 Juillet 2017).

Article 4 : En 1^{ère} partie : 12 écarteurs (3 poules de 4 écarteurs) affrontent 2 vaches. Chaque écarteur exécute 2 écarts devant chacune des bêtes, soit 4 écarts chacun. L'ordre de passage des hommes et la composition des poules sera tiré au sort. Le total le plus élevé du pointage des 4 écarts qualifiera le premier de chaque poule et les deux meilleurs second.

En cas d'ex aequo dans une même poule, sera pris en compte :

1 – Intérieur le mieux pointé, 2 – le nombre d'intérieurs, 3 – Extérieur le mieux pointé.

Les résultats sont remis à zéro pour la 2^{ème} partie.

En 2^{ème} partie : les 5 qualifiés effectueront 2 écarts sur 5 vaches soit 10 écarts.

Le pointage le plus faible de la 1^{ère} partie débutera.

Deux remplacements (les classés suivants) pourront intervenir jusqu'à la fin de la deuxième course du concours final.

Article 5 : Chaque participant sera récompensé suivant décision de la F.F.C.L. Le vainqueur recevra en garde pour un an le Trophée Jean FILLANG, ainsi qu'un boléro offert par l'Union des Clubs Taurins Paul Ricard

Article 6 : Les sauteurs effectueront 2 sorties, et pour chacune les sauts imposés. 1^{ère} sortie : Pieds joints + Saut de l'ange + saut Périlleux, 2^{ème} sortie : Saut de l'ange + Pieds joints + Saut vrillé. Leur ordre de passage sera tiré au sort. Celui qui débute aura droit à un saut d'essai.

Le vainqueur recevra un trophée ainsi qu'un gilet offert par l'Union des Clubs Taurins Paul Ricard.

En cas d'ex aequo sera pris en compte :

Pour les écarteurs : 1 – Intérieur le mieux pointé, 2 – le nombre d'intérieurs, 3 – Extérieur le mieux pointé.

Pour les sauteurs : 1- Périlleux le mieux pointé, 2- pieds joints le mieux pointé, 3-vrillé le mieux pointé.

Ordre de sortie des vaches :1-2-3-**A**-4-5-6 / Entracte / **B**-7-8-9-10-11

Sorties A B sorties sauteurs

Sorties 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 sorties écarteurs

Sortie 1 : Ganaderia Deyris

Sortie 2 : Ganaderia La Mecque

Sortie 3 : Ganaderia Deyris

Sortie A : Ganadero Deyris (sortie sauts)

Sortie 4 : Ganaderia La Mecque

Sortie 5 : Ganaderia Deyris

Sortie 6 : Ganaderia La Mecque

Entracte : 15 minutes

Sortie B : Ganadero La Mecque (sortie sauts)

Sortie 7 : Ganaderia Deyris

Sortie 8 : Ganaderia La Mecque

Sortie 9 : Ganaderia Deyris

Sortie 10 : Ganaderia La Mecque

Sortie 11 : Ganaderia Deyris

Article 7 : JURY : Il sera composé de :

- deux jurés fédéraux, deux délégués comptables et trois délégués sportifs désignés par la Fédération.

Article 8 : Les convocations et engagements seront adressés par la F.F.C.L. aux ganaderos et aux toreros qualifiés. Si un écarteur sélectionné refuse de se présenter, des sanctions seront prises.

Article 9 : La Fédération Française de la Course Landaise se réserve le droit de modifier le présent règlement pour régler tous les cas non prévus ainsi que d'inviter des acteurs hors critères pour leur permettre de se confronter aux autres et pour la qualité du spectacle.

Rappel :

Dans la piste, seront présents des moniteurs de l'Ecole Taurine et 1 acteur de seconde par ganaderia (les sélectionnés de la même cuadrilla devront se mettre d'accord).